



VEYRIER SALEVE BASKET



P.V de l'Assemblée générale du 16 juin 2011,
19h00 à L'As de Pique (Veyrier)

Ordre du jour :

1. Présentation du comité fondateur
2. Rapport annuel du Président et approbation
3. Rapport de la trésorière
4. Approbation des comptes annuels après avoir pris connaissance du rapport des réviseurs aux comptes
5. Décharge du comité
6. Fixation du montant des cotisations
7. Approbation des nouvelles cotisations des membres
8. Approbation du programme d'activités avec le budget annuel
9. Approbation de la charte
10. Election du Président
11. Election des autres membres du comité
12. Election du réviseur des comptes
13. Divers

Les convocations aux membres pour cette première assemblée générale ordinaire ayant été envoyées dans le délai réglementaire conformément aux statuts, celle-ci peut de fait se dérouler valablement.

1) Les membres du comité fondateur élargi se présentent à l'assemblée :

Président	Manuel Tagliabue
Vice-présidente	Aline Tagliabue
Trésorière	Valérie Gabriel
Secrétaire Général	Pierre-Yves Gabriel
Membre	Bob Aryan

2) Le rapport du président est lu et approuvé par l'assemblée

3) Les comptes détaillés du club sont présentés dans le rapport de la trésorière lu par Valérie Gabriel. Un budget prévisionnel prévoyant une dizaine de jeunes joueurs supplémentaire est proposé et accepté.

4) Vérificateur aux comptes André Vouilloz confirme la conformité de ceux-ci et propose à l'assemblée leur approbation. Les comptes 2010/2011 sont approuvés à l'unanimité



VEYRIER SALEVE BASKET



- 5) Les différents rapports étant acceptés à l'unanimité décharge est donnée au comité pour la gestion de l'exercice 2010/2011
- 6) Le montant des cotisations pour la saison 2011/2012 à savoir :
 - Catégorie U8 de 250.-
 - Catégorie U10 de 275.-
 - Catégorie U12 de 275.-
 - Catégorie U14 de 275.-
- 7) Les cotisations sont acceptées à l'unanimité.

A prendre en compte que l'année prochaine les licences sont obligatoires (25.- pour le mini-basket et 60.- pour les U14, la finance d'entrée reste à 25.-)
- 8) Pour la saison 2011/2012, quatre catégories sont envisagées au club : U8, U10, U12 et U 14, pour atteindre cet objectif la recherche des entraîneurs bat son plein et de nombreuses pistes sont envisagées. Le budget de fonctionnement proposé pour la saison 2011/2012 est accepté par l'assemblée.
- 9) La charte du club est lue et approuvée à l'unanimité par l'assemblée.
- 10) Le président Manu Tagliabue est élu à l'unanimité pour 2 ans.
- 11) Les autres membres du comité sortant sont élus à l'unanimité pour 2 ans.
- 12) Le réviseur des comptes André Vouilloz est élu à l'unanimité.
- 13) Le club décide de participer à la vogue de Veyrier en septembre et animera son stand avec la vente de hamburger, la participation des membres est vivement souhaitée.

Le comité informe que la participation de parents en tant que officiel de table est indispensable pour le bon déroulement de la saison 2011/2012

Le président remercie le comité pour l'excellent et important travail réalisé pour ce premier exercice et les membres présents pour le bon déroulement de cette première AGO du VEYRIER SALEVE BASKET et lève l'assemblée à 20h45.

Le Comité du VSBC
p.p. Pierre-Yves GABRIEL